

# **FCP AMEN CEA**

## **SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AMEN CEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I. Rapport sur les états financiers :**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP AMEN CEA comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

##### **1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

Le gestionnaire du FCP AMEN CEA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire du FCP AMEN CEA, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour notre opinion.

### **3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du FCP AMEN CEA arrêtée au 31 décembre 2013 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

#### **II. Vérification spécifique :**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

En outre, nous formulons l'observation suivante:

- Au 31/12/2013, l'actif de FCP AMEN CEA a été employé en des titres émis par un même émetteur (ENNAKL) de 10,29% se situant au dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des OPC tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 mars 2014

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**Jelil BOURAOUI**

**Bilan**  
**Exercice Clos le 31/12/2013**  
**(Exprimé en dinars)**

	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité
<b>ACTIF</b>			
<b>Portefeuille-titres</b>		<b><u>1 280 538</u></b>	<b><u>1 147 356</u></b>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	1 145 532	1 010 090
Obligations et valeurs assmilées	3.2	135 006	137 266
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b><u>106 399</u></b>	<b><u>26 434</u></b>
Placements monétaires			
Disponibilités	3.3	106 399	26 434
<b>Autres actifs</b>	<b>3.4</b>	<b><u>8 800</u></b>	<b><u>625</u></b> *
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b><u>1 395 737</u></b>	<b><u>1 174 415</u></b>
<b>PASSIF</b>			
Opérateurs créditeurs	3.5	-	5 111 *
Autres Créditeurs divers	3.6	1 756	359 *
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b><u>1 756</u></b>	<b><u>5 470</u></b>
<b>Capital</b>	<b>3.7</b>	<b><u>1 379 470</u></b>	<b><u>1 166 247</u></b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.12</b>	<b><u>14 511</u></b>	<b><u>2 697</u></b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14	<2>
Sommes distribuables de l'exercice		14 497	2 699
<b>ACTIF NET</b>		<b><u>1 393 981</u></b>	<b><u>1 168 945</u></b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b><u>1 395 737</u></b>	<b><u>1 174 415</u></b>

\* Chiffres retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.6 )

**Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers**

**ETAT DE RESULTAT**  
**De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013**  
**(Exprimé en dinars)**

	Notes	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus du portefeuille-titres	3.8	43 052	15 807
Revenus des placements monétaires	3.9	1 453	1 130
<b>Total des revenus de placements</b>		<b>44 505</b>	<b>16 937</b>
Charges de gestion des placements	3.10	26 684	14 212
<b>Revenus Nets des placements</b>		<b>17 821</b>	<b>2 725</b>
Autres charges d'exploitation	3.11	1 758	934
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>16 063</b>	<b>1 791</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		<1 566>	908
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>14 497</b>	<b>2 699</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>1 566</b>	<b>&lt;908&gt;</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<140 243>	<119 066>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		<39 151>	47 246
Frais de négociation		<2 698>	<2 709>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>&lt;166 030&gt;</b>	<b>&lt;72 737&gt;</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013**  
**(Exprimé en dinars)**

	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>&lt;166 030&gt;</b>	<b>&lt;72 737&gt;</b>
Résultat d'exploitation	16 063	1 791
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<140 243>	<119 066>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<39 151>	47 246
Frais de négociation de titres	<2 698>	<2 709>
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>&lt;3 336&gt;</b>	<b>&lt;4 917&gt;</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>394 401</b>	<b>1 033 119</b>
Souscriptions		
- Capital	555 403	1 015 669
- Régularisation des sommes non distribuables	2 600	117 799
- Régularisation des sommes distribuables	0	3 078
Rachat		
- Capital	<170 357>	<92 237>
- Régularisation des sommes non distribuables	7 384	<11 680>
- Régularisation des sommes distribuables	<915>	<315>
- Droit de sortie	285	806
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>225 035</b>	<b>955 465</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	1 168 945	213 479
En fin de l'exercice	1 393 981	1 168 945
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	10 707	1 987
En fin de l'exercice	14242	10707
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>97,878</b>	<b>109,176</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>-10,118%</b>	<b>3,050%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2013

### 1- PRESENTATION DU FONDS

FCP AMEN CEA est un fonds commun de placement du type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 28 Mars 2012 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par AMEN INVEST.
- AMEN INVEST a été désignée distributeur des titres du FCP AMEN CEA.
- L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2013 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

### 2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

### 2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 2.5- Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

### 2.6- Reclassement

Des montants figurant en soustraction des soldes de poste opérateurs créditeurs et autres créditeurs divers ont été reclassés au niveau de la rubrique autres actifs. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en pro-forma pour des besoins de comparaison, de la façon suivante:

	31/12/2012 retraité	31/12/2012 Publié	Retraitement
<b>Autres actifs</b>	625	-	625
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5 111	4 833	<278>
<b>Autres créditeurs divers</b>	359	12	<347>

### 3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

#### 3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Marché principale				
AB	2 010	66 130	61 763	4,43%
ABNG13	160	0	4 160	0,30%
ARTES	4 290	29 119	27 662	1,98%
ATTIJA.LEASING	2 600	93 299	64 974	4,66%
BTE	510	14 777	12 599	0,90%
ENNAKL	14 440	150 570	143 635	10,30%
EUR-CYCLES	12 910	144 076	118 927	8,53%
GIF	12 378	81 252	51 282	3,68%
SAH	435	4 068	4 067	0,29%
MONOPRIX	1 080	62 959	48 832	3,50%
PGH	10 753	80 537	55 980	4,02%
SOMOCER	31 714	96 090	86 865	6,23%
SOPAT	1 000	2 070	1 808	0,13%
SOTETEL	4 800	35 752	17 189	1,23%
SOTUVER	14 071	115 638	92 925	6,67%
STAR	400	64 147	58 200	4,18%
TELNET HOLD	11 000	93 290	63 063	4,52%
TPR	16 441	92 591	70 055	5,03%
TUNIS RE	9 239	77 242	84 001	6,03%
Marché alternatif				
AMS	8350	71 409	55 035	3,95%
Titres Sicav				
AMEN PREMIERE SICAV	216	22 194	22 511	1,62%
<b>Total</b>	<b>158 797</b>	<b>1 397 210</b>	<b>1 145 532</b>	<b>82,18%</b>

#### 3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements BTA.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
BTA110319B	20	19 560	20 273	1,45%
BTA140414	107	111 280	114 733	8,23%
<b>Total</b>		<b>130 840</b>	<b>135 006</b>	<b>9,68%</b>

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	932 852
<b>TOTAL</b>	<b>932 852</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi:

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values
Actions	658 323	619 172	-39 151
<b>TOTAL</b>	<b>658 323</b>	<b>619 172</b>	<b>-39 151</b>

### 3. 3- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 106 399 dinars et se détaille comme suit :

DISPONIBILITES	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Compte courant	106 399	7,63%
<b>TOTAL</b>	<b>106 399</b>	<b>7,63%</b>

### 3. 4- Autres actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 8 800 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire **	6 713	-
Dépositaire **	1 740	278
Intérêts courus sur comptes rémunérés.	347	347
<b>Total</b>	<b>8 800</b>	<b>625</b>

\* Cf. Note 2.6

\*\* Solde dû à une faute de paramétrage de système pour le calcul des frais du gestionnaire et du dépositaire

### 3. 5- Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste est nul au 31 décembre 2013:

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire	-	5 111
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>5 111</b>

\* Cf. Note 2.6

### 3.6- Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 1 756 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Retenue à la source	1 636	262
Autres créditeurs(CMF)	120	97
<b>Total</b>	<b>1 756</b>	<b>359</b>

\* Cf. Note 2.6

### 3.7- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

<b><u>Capital au 01/01/2013</u></b>	
Montant	1 166 247
Nombre des parts	10 707
Nombre de Porteurs de Parts	167
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	555 403
Nombre des parts émis	5 099
Nombre de Porteurs de Parts nouveaux	29
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	-170 357
Nombre des parts rachetés	1564
Nombre de Porteurs de Parts sortants	29
<b><u>Autres effets sur capital</u></b>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-39 151
Régularisation des sommes non distribuables	9 985
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-140 243
Frais de négociation	-2 698
Droit de sortie	285
<b><u>Capital au 31/12/2013</u></b>	
Montant	1 379 470
Nombre des parts	14 242
Nombre de Porteurs de Parts	167

### 3.8- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus des BTA	7 287	1 073
Revenus des actions	35 012	14 550
Revenus des titres OPCVM	753	184
<b>TOTAL</b>	<b>43 052</b>	<b>15 807</b>

### 3.9- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus compte rémunéré	1 453	1 130
<b>TOTAL</b>	<b>1 453</b>	<b>1 130</b>

### 3.10- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées comme suit :

- Le gestionnaire est rémunéré au taux de 1,75% TTC l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds.
- Le dépositaire est rémunéré au taux de 0,1% HT l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds. La rémunération minimum est fixée à 1 000 dinars HT pour la première année d'activité et 2 000 dinars HT par an pour la durée de vie restante du fonds sans que cette rémunération n'excède les 12 000 dinars HT par an.

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	24 972	13 300
Rémunération du dépositaire	1 712	912
<b>Total charges de gestion de placement</b>	<b>26 684</b>	<b>14 212</b>

### 3.11- Autres charges d'exploitation:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Redevance du CMF	1427	760
Services bancaires et assimilés	89	34
TCL	242	140
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 758</b>	<b>934</b>

### 3.12- Sommes distribuables :

Les sommes distribuables s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Sommes distribuables des exercices antérieures	14	-2
Résultat d'exploitation	16 063	1 791
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 566	908
<b>TOTAL</b>	<b>14 511</b>	<b>2 698</b>

#### 4. Données par part et ratios pertinents

<b>Données par part</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Revenus du portefeuille-titres	3,023	1,476	2,296
Revenus des placements monétaires	0,102	0,106	0,043
<b>Total des revenus de placements</b>	<b>3,125</b>	<b>1,582</b>	<b>2,339</b>
Charges de gestion des placements	-1,874	-1,327	1,151
<b>Revenus Nets des placements</b>	<b>1,251</b>	<b>0,254</b>	<b>1,188</b>
Autres charges	-0,123	-0,087	0,083
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1,128</b>	<b>0,167</b>	<b>1,106</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	<b>-0,110</b>	<b>0,085</b>	<b>0,434</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>1,018</b>	<b>0,252</b>	<b>1,540</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-9,847	-11,120	3,259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-2,749	4,413	1,295
Frais de négociation	-0,189	-0,253	-0,235
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	-12,785	-6,960	4,319
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-11,658</b>	<b>-6,886</b>	<b>5,424</b>
Droits d'entrée et droit de sortie	0,020	0,075	0,042
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-12,765</b>	<b>-6,885</b>	<b>4,361</b>
<b>Régularisation du résultat non distribuable</b>	<b>0,701</b>	<b>9,911</b>	<b>1,537</b>
Somme non distribuable de l'exercice	-12,064	3,026	5,898
Distribution de dividendes	0,251	1,540	-
valeur liquidative	97,878	109,175	107,437
<b>Ratios de gestion des placements</b>			
Charges de gestion de placement/ actif net moyen	1,87%	1,87%	1,42%
Autres charges/ actif net moyen	0,12%	0,12%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/ actif net moyen	1,12%	0,24%	1,37%
<b>Nombre de parts</b>	<b>14 242</b>	<b>10 707</b>	<b>1 987</b>
<b>Actif net moyen</b>	<b>1 430 411</b>	<b>759 756</b>	<b>160 805</b>